

Championnat de France Canitrail 2024

Règlement

Organisation : Le Club Athlétique du Roannais organise le dimanche 24 Novembre 2024 les championnats de France FFSLC de Canitrail. Il emprunte à 95% des chemins :

- Parcours réservé CANITRAIL de 16 km, 700m D+ , départ 10H00 Salle ERA RENAISSANCE 42370

Ravitaillement prévu à mi parcours, l'épreuve se fait en semi- autosuffisance alimentaire.

Dans points d'eau seront disposés tout les trois kilomètres pour les chiens

Un ravitaillement en eau et solide sera proposé à l'arrivée.

Chaque concurrent devra avoir une autonomie d'un litre d'eau minimum et pouvoir donner à boire à son chien (à présenter lors de la remise des dossards).

Conditions d'admission : Les inscriptions ne seront enregistrées que si elles sont accompagnées :

- L'inscription dûment rempli et payé sur la plateforme de la FFSLC

- De la participation du binôme à deux canitrails de la FFSLC entre le 1 septembre 2023 et le 31 octobre 2024

- De licence FFSLC 2024/2025

- Du respect de l'âge minimum, 18 ans pour l'humain, 24 mois pour le chien

Vaccins Obligatoires : Tous les chiens participants à la course doivent être obligatoirement vaccinés contre la rage, la parvovirose, la leptospirose, la maladie de Carré et la toux du chenil. Une validation de l'inscription sera faite par contrôle vétérinaire.

Aucun chien ne devra se trouver en libre sur la zone de départ/arrivée ni sur le parcours sous peine de disqualification (laisse obligatoire).

La liste des inscrits sera accessible sur la plateforme de la FFSLC, les informations et listes de départs seront diffusées sur la page facebook de l'évènement

Selon les lois en vigueur, les chiens de première catégorie ne sont pas admis. Le règlement course de la Fédération des Sports et Loisirs Canins sera appliqué.

Inscriptions : PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE – Uniquement sur le Site de la FFSLC jusqu'au Samedi 9 novembre 2024

Coût de l'inscription : - 25€

Le nombre maximal d'inscrits sera limité à 300 personnes.

En cas d'annulation d'inscription, le remboursement sera effectué par l'organisateur sous réserve de l'envoi d'une enveloppe timbrée à l'adresse du coureur. Ce remboursement sera intégral sous réserve de réception d'un certificat médical de contre-indication à la pratique de la course à pied.

Horaires- Dossards : Pour le Canitrail, le retrait des dossards et contrôle vétérinaire auront lieu :

-Samedi 23 Novembre 2024 entre 14h00 et 18h30, salle ERA de Renaison.

-Dimanche 24 Novembre 2024 entre

Briefing est prévu Samedi 18h00.

Le dossard doit rester visible tout au long du parcours.

Heure de départ : -Dimanche 24 Novembre 10h00 pour le CANITRAIL.

Le lieu de départ se situe à 1300m de la salle de renaison, prévoir 15 minutes à pied depuis la zone d'arrivée.

Les Départs seront par vague, les listes seront publiés sur la page facebook de l'évènement et affichée sur place.

Matériel : Un baudrier, harnais adapté au chien et une laisse de deux mètres maximum seront obligatoires. Le trail étant en semi-autonomie une réserve d'eau de 1l et du matériel nécessaire afin d'être autonome avant et après ravitaillement pour humain et canin.

Obligatoire:

- Un gobelet plastique dur ou souple pour les ravitaillements
- Téléphone portable
- un sifflet
- couverture de survie

Chronométrage : Les coureurs seront chronométrés à l'aide du système Logicourse, une puce sera à placer sur le harnais du chien

La remise des prix aura lieu à partir de 13 heures La présence des coureurs récompensés est obligatoire. Toutes les catégories Canitrails seront récompensés

Lors de la remise des dossards, il sera remis un lot par concurrent, ainsi qu'une médaille finisher à l'arrivée de la course pour chaque binôme.

Assurance : L'organisateur est couvert par une police d'assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licence FSLC.

Respect de l'environnement : Le milieu naturel est fragile, une mise hors course sera prononcée pour tout acte de pollution ou dégradation des sites traversés (couper les sentiers, jets de détritiques...).

Le ramassage des déjections est obligatoire sur la zone départ/arrivée, sur le parcours pousser sur le bord du parcours sera toléré.

Conditions générales : L'organisation se réserve le droit d'apporter toutes les modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, pendant ou après les courses. .

Renseignements:

-GAUDIN Anthony Tél : 06 35 59 62 42 anthony.io49@gmail.com

-ROCHE Eddy Tél : 06 18 72 63 59. esf.roche@gmail.com